

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !



78^{EME} ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Genève, du 19 au 27 mai 2025

DECLARATION DU BURKINA FASO sur le sous-point intitulé : •
Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère,
le nourrisson et le jeune enfant 2012-2025

**Pilier 4 : Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux
pays**

**POINT 24 : Le point sur les questions examinées par le Conseil
exécutif**

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso souscrit à la déclaration faite au nom du Groupe africain.

Ma délégation félicite le Directeur Général pour son rapport de synthèse et salue la tenue de cet important débat en ces temps d'incertitudes où ceux qui en paient le lourd tribut sont les plus vulnérables comme la mère le nourrisson et le jeune enfant.

Malgré ce contexte international difficile, le Burkina Faso a réalisé des progrès notables dans la mise en œuvre du Plan d'application exhaustif en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (2012-2025). En effet, la prévalence du retard de croissance est passée de 25,4 % en 2019 à 19 % en 2024 ; l'anémie chez les femmes en âge de procréer a baissé de 72 % à 56 % (2014-2021) ; et l'allaitement exclusif a augmenté à 72,5 % (ENN 2024).

Mon pays a aussi adopté plusieurs politiques et stratégies, notamment la Politique nationale multisectorielle de nutrition (2020-2029) et mis en œuvre des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, telles que le paquet ANJE, la PCIMA, les filets sociaux, la plateforme nationale d'information pour la nutrition, et des actions de fortification.

En perspective, le Burkina Faso réaffirme sa volonté de renforcer les actions communautaires à fort impact, de mettre en œuvre les recommandations 2023 de l'OMS, de renforcer la nutrition maternelle et infantile, et d'améliorer la gouvernance multisectorielle de la nutrition.

Tout en exhortant l'OMS à renforcer son accompagnement aux Etats en vue de l'atteinte des objectifs nutritionnels d'ici 2030, ma délégation voudrait terminer en prenant note du rapport et invitant l'Assemblée à adopter la résolution prolongeant jusqu'en 2030 le Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant.

Je vous remercie.

P.S. : 2mn